12368 - La connaissance du sexe du bébé à naître relève-t-elle du mystère dont la connaissance est réservée à Allah ?

question

Comment concilier entre la possibilité offerte aux médecins de connaître le sexe du fœtus et la parole du Très Haut : Il sait ce qu' il y a dans les matrices. (Coran, 31 : 34) d'une part, et, d'autre part, l'histoire citée dans le commentaire du Coran par Ibn Djabir où celui-ci rapporte d'après Moudjahid qu'un homme avait interrogé le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) sur le bébé conçu par sa femme et que c'est après cela que le verset fut révélé … ? Que faire encore de ce qui a été rapporté d'après Qatada (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) ? Existe-t-il un texte pouvant restreindre la généralité de la parole du Très Haut (31 : 34) ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Avant de parler de cette question, je voudrais expliquer qu'il n'est pas possible qu'il y ait une contradiction entre un texte clair du Saint Coran et la réalité. S'il y a une apparente contradiction, elle est due, soit à ce que ce qui est présenté comme réalité n'est qu'une allégation, soit au fait que la prétendue opposition du Coran n'est pas claire. Car le texte clair du Coran est catégorique comme l'est la réalité établie. Or deux vérités catégoriquement établies ne peuvent pas se contredire.

Cela étant, on nous dit qu'il est désormais possible grâce à l'usage d'appareils précis de découvrir le contenu de l'utérus et de connaître le sexe du bébé conçu. Si cela est faux, nous ne le commentons pas. À supposer qu'il soit vrai, il ne contredit pas le verset. En effet, celui-ci évoque une affaire relevant du mystère et faisant l'objet de la connaissance (exclusive) d'Allah dans ces cinq domaines.

Ce qui relève du mystère divin concernant le fœtus est ceci : « le temps précis de sa présence dans l'utérus, la durée de sa vie, l'œuvre qu'il accomplira, la subsistance dont il jouira, le bonheur ou le malheur qui l'accompagneront et son sexe avant sa formation. La connaissance de son sexe après sa formation ne fait pas partie du mystère , cela relevant de ce qui peut être constaté, même s'il se cache dans les méandres des trois ténèbres qui, dissipées, laissent apparaître sa réalité. Et il n'est pas exclu qu'il y ait parmi les rayons créés par Allah un qui soit capable de percer les ténèbres de sorte à révéler le sexe du fœtus. Or le verset ne précise pas la connaissance du sexe, et la Sunna non plus n'en parle pas précisément.

Quant à ce que l'auteur de la question dit à propos de ce qu'Ibn Djarir a rapporté d'après Moudjahid, à savoir qu'un homme avait interrogé le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) sur le bébé conçu par sa femme et que ce verset fut révélé par la suite. Le contenu de cette citation d'Ibn Djarir est transmis par une chaîne de rapporteurs interrompue. Car Moudjahid (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) appartient à la génération qui suit les Compagnons.

Quant à l'explication du verset donnée par Qatada (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) on peut comprendre qu'il veut dire qu'Allah se réserve la connaissance des caractéristiques du fœtus non encore formé et qu'une fois la formation achevée, d'autres peuvent le connaître.

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit à propos du verset : De même nul ne peut connaître le contenu de l'utérus relatif à ce qu'Allah veut y créer.. Mais quand Allah émet l'ordre de déterminer son sexe et son destin, les anges concernés en prennent connaissance en même temps que d'autres créatures qu'Allah veut bien en informer.

Quant à l'aspect de votre question portant sur l'existence d'un texte de nature à restreindre la généralité de la parole du Très Haut : (31 : 34) nous en disons ceci : si le verset s'étend à la détermination du sexe après la formation du fœtus, la restriction dont il doit faire l'objet provient de la réalité constatable. En effet, pour les spécialistes de la jurisprudence musulmane, un texte clair, le consensus, la réalité constatée et la raison sont des facteurs qui peuvent restreindre la généralité des textes du Coran et de la Sunna. Leurs propos sur cette question sont bien connus.

Si le verset ne s’étend pas à l’évolution ultérieure à l’achèvement de la formation du fœtus, il ne contient rien qui contredit ce qui est dit à propos de la possibilité de connaître le sexe du fœtus.

Louanges à Allah. En effet, il n’y a pas et il n’y aura pas dans la réalité quelque chose qui contredit le texte clair du Coran. Si des ennemis de l’Islam remettent en cause des passages du Coran qui apparaissent contraires à la science, c’est soit parce qu’ils n’ont pas bien compris le Livre d’Allah le Très Haut, soit parce qu’ils sont mal intentionnés. Toujours est-il que les ulémas religieux ont développé des recherches qui permettent de connaître la vérité et de dissiper les ambiguïtés suscitées par les ennemis.

Seule Allah mérite qu’on Lui rende grâce à Le loue.

Les attitudes adoptées sur cette question comportent deux extrêmes et un juste milieu : un groupe s’accroche au sens apparent, mais non catégorique du texte coranique et rejette toute réalité contraire, même si celle-ci était constatée avec certitude. La critique que cette attitude entraîne peut s’étendre au delà de la personne de son auteur au saint Coran lui-même en raison de la flagrante opposition entre l’interprétation et la réalité constatée.

Un autre groupe fait fi des indications données par le saint Coran et se contente des preuves purement matérielles, ce qui les fait rejoindre les athées.

Quant au groupe du juste milieu,il accepte les indications du saint Coran et admet les réalités car il sait que les indications et les réalités sont des expressions de la vérité et qu’aucun texte coranique clair ne contredit une donnée visiblement établie. Ce groupe concilie le rationnel et la Révélation et parvient à sauver la foi et la raison. C’est ainsi qu’Allah guide les croyants vers la vérité au sujet de laquelle les gens nourrissent des divergences. Allah guide qui Il veut vers le chemin droit.

Puisse Allah nous assister et assister nos frères croyants (à tenir le juste milieu) et faire de nous des guides bien guidés, des dirigeants réformateurs. Seul Allah peut m’assister et c’est en Lui que j’ai confiance et c’est vers Lui que je retourne.